

Liberté de l'Enr
19 Janvier 1979

Assemblée générale du cercle vosgien « Lumières dans la nuit »

Le Cercle vosgien « Lumières dans la nuit » tiendra sa première assemblée générale le samedi 20 janvier à 14 h. 30, à la M.J. Culture et Loisirs, 19, rue du Marché à Thaon-les-Vosges.

L'ordre du jour comporte, en point principal, la constitution et les statuts du groupe.

Le Cercle vosgien « Lumières dans la nuit » est une association sans lien ni rattachement à aucune secte religieuse ou politique, dont le seul but est de ten-

ter de déterminer ce qu'est le phénomène OVNI, en cherchant des sujets d'enquêtes, en recueillant des témoignages directs, et en travaillant en collaboration avec d'autres groupes nationaux ou internationaux.

Les personnes intéressés par ce sujet sont invitées à assister à cette assemblée générale, où une discussion sera ouverte à tous.